

cadrans solaires

Comme surgi du passé, il a fleuri en quelques jours sur une façade de la mairie de Montmorin et semble depuis accueillir le visiteur à l'entrée du village. Magnifique, ce cadran solaire est une pièce unique réalisée dans le plus pur respect de cette tradition populaire qu'est l'art gnomonique.

Et en la matière, son maître d'œuvre Rémy Potey, cet ancien berger devenu maçon puis facteur de cadrans un peu malgré lui n'a plus rien à prou- ver : déclaré meilleur artisan de l'an 2000 pour la Région PACA, la Société d'Encouragement aux métiers d'art lui avait déjà décerné son prix départemental en 1998 alors qu'en 1994, le prix Découvert Dunhill Prestige International le hisse au rang du meilleur artiste français.

Les travaux dans la nouvelle mairie, dont l'inauguration est prévue au printemps prochain, se sont achevés cet automne à Montmorin. Encore fallait-il, pour parfaire l'ensemble, y apposer une touche finale.

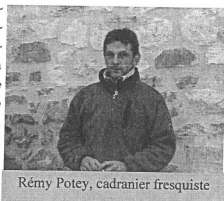
Le programme de développement économique en matière de tourisme et plus particulièrement de l'agritourisme étant une des préoccupations dominantes de l'équipe communale, la décision de faire appel à un maître cadranier pour marquer le temps répondait tout à fait à la volonté d'inscrire le village, et par voie de conséquence la vallée, sur la route des cadrans solaires des pays du Buëch. D'autant que cette route des cadrans solaires, nous la devons justement à Rémy Potey.



Le cadran solaire de la mairie de Montmorin

Aux portes de la Provence bien que longtemps convoitée par le Dauphiné, la Haute Vallée de l'Oule n'est pas en reste côté ensoleillement. Cependant, seule la façade ouest du bâtiment restait disponible pour accueillir l'ouvrage, ce qui n'allait pas, on s'en doute sans poser quelques difficultés car en principe c'est l'exposition plein sud qui est préférable. Il a pourtant

bien fallu faire avec. L'artiste s'est donc adapté et pour le coup, le cadran solaire de la



Rémy Potey, cadranier fresquist

mairie de Montmorin ne ressemble à aucun autre. Tourné vers le couchant, ce gnomon ne donnera les heures qu'une partie de la journée, de 11 h du matin à 8 h du soir. Autre particularité, le marquage des heures utilise des chiffres arabes et non romains, tout simplement par manque de place entre certains intervalles horaires, toujours du fait de cette orientation particulière.

Il faut savoir que le scellement du style, c'est à dire de l'aiguille en fer forgé dont l'ombre projetée sur le cadran donne les heures - tout comme le traçage des fuseaux horaires - se font à partir de calculs complexes prenant en compte plusieurs paramètres : la verticalité du support, son orientation, la position du méridien local, la longitude du lieu, l'équation du temps, l'heure légale... des calculs savants faisant appel à de solides connaissances en astronomie.

de la haute Vallée de l'Oule

Ces calculs, Rémy Potey les effectue aujourd'hui sur ordinateur avec l'aide d'un logiciel adapté qui permet de déterminer la fonction horaire d'un cadran.

Peint sur un enduit de chaux aérienne éteinte avec des pigments naturels détrempés, ce cadran résistera à l'assaut des intempéries et des ultraviolets car ainsi incrustées sur une épaisseur infime, à peine quelques microns, les couleurs resteront indélébiles. C'est la technique de la fresque.

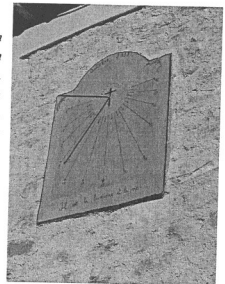
Au sommet du cadran, une carline bleu outre mer artificiel symbolise traditionnellement le temps et le bonheur. L'alliance de cette couleur profonde (inventée au 19^{ème} siècle) et de l'ocre jaune terre de Siègne brûlée qui occupe le reste de la composition est un clin d'œil volontaire à la Provence toute proche.

Si un cadran solaire témoigne à lui seul d'un savoir faire artistique et scientifique, il a aussi une portée philosophique puisqu'il est presque toujours souligné d'une devise, sorte de sentence religieuse ou morale (appelée tableaux d'écriture au 17^{ème} siècle) faisant référence à la marche

incessante du soleil, la brièveté des jours et par la même la fragilité de l'existence humaine. Un cadran solaire donne l'heure et bien plus encore. Il servait autrefois de support à l'enseignement de principes oubliés.

solaire... et lui restituer son style.

Le cadran solaire de l'église de Sainte-Marie



A chacun sa devise : « On peut oublier le passé mais on n'évite pas l'avenir » Voilà toutefois celle que les habitants de Montmorin auront à méditer désormais en admirant ce nouveau morceau de leur patrimoine.

Le cadran solaire de l'église St Arnoux

Rémy Potey a profité de son passage à Montmorin pour aller observer un autre cadran, celui qui est visible sur la façade est de l'église Saint Arnoux à Montmorin. Gravé dans la pierre, ce qui est très rare, et aujourd'hui dépourvu de son style (aiguille), ce gnomon serait très ancien (16^{ème} siècle environ selon les estimations du spécialiste).

A la demande de Madame Aubert, maire de Montmorin, notre facteur de cadran a accepté d'y consacrer également un peu de temps, ce qui est un comble pour un cadran

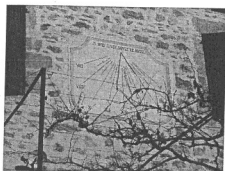
L'église de Sainte-Marie a été restaurée en 2005. A cette occasion, un cadran solaire a été créé par l'entreprise Construction 2000 sur la façade sud de l'édifice, à l'emplacement qui avait été autrefois prévu à cet effet mais resté vide jusqu'à alors.

En voici la devise :

"il est la lumière et la vie"

Cadrans solaires (suite)

Le cadran solaire de la ferme des granges à Montmorin



Celui-là profite d'un bon ensoleillement puisqu'il bénéficie d'une exposition plein Sud.

Selon Denise Girousse il date environ de l'année 1870. C'est à cette époque que le grand-père de Marius fit construire la maison, dans un style méridional en souvenir de ses années passées à Marseille où il tenait une cambuse. (d'où la présence du cadran).

Restauré depuis peu par Rémi Potey, il porte la devise : "je suis juste, soyez là aussi".

Un peu d'histoire

L'art gnomonique a eu ses heures de gloire de la renaissance jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle. Sur ordre du Préfet Ladoucette des cadrans so-

laires sont réalisés au début du 19^{ème} siècle dans les Hautes Alpes. Cela reste aujourd'hui le département français qui compte le plus grand nombre de cadrans solaires.

En 1881 l'institution de l'heure légale vient donner le coup de grâce à cette tradition. L'heure donnée par les cadrans solaires était une heure locale ce qui n'était pas gênant à une époque où l'on voyageait peu. Mais quand on doit prendre un train... Ainsi, c'est aussi le développement des chemins de fer qui a justifié l'adoption d'un système d'heure unique, au détriment des cadrans solaires. La tradition gnomonique ne sera pourtant jamais complètement abandonnée et renaîtra même vers les années 1950 ; des cadrans sont alors classés monuments historiques, témoignage éloquent d'une plus grande attention au patrimoine.

Après Giovanni Francesco Zarbula, (cadrancier éminent, d'origine piémontaise qui oeuvra sous le second empire) aujourd'hui le cadrancier fresquist Rémi Potey (comme son contempo-

rain Jean François Gavoty) permet à cette tradition de perdurer même si la fonction première d'un gnomon : celle de donner l'heure est largement dépassée par la banalisation de l'heure mécanique puis électronique.

Cependant, et ce pourrait être une autre devise : le temps passe, l'art demeure même s'il ne reste hélas plus que 53 Zarbula réalisés à partir de 1855 par ce maître absolu qui fait l'unanimité dans les ouvrages de référence.

A lire :

- *les cadrans solaires de Raphaël Blanchard*
- *Cadrans solaires des Alpes de Haute Provence de Jean-Marie Homet et Franck Rozet*
- *Voir aussi le site de l'association Tournesol : tournesol.free.fr*

* *On pouvait y lire également, précédant les initiales du maître d'œuvre et la date d'achèvement la mention VV ou W qui signifie "Vive" de l'italien "Evviva".*

Du côté des communes

Montmorin Horloge

Les habitants de Montmorin l'auront remarqué : depuis quelques temps le clocher du village restait muet : à la demande de la municipalité, l'entreprise Campa Provence de Sisteron est venue récemment faire un diagnostic. Il s'avère qu'une sur tension due vraisemblablement à la foudre aurait été à l'origine de la panne. La réparation a été effectuée fin novembre et les villageois ont de nouveau le plaisir d'entendre sonner les heures et les demi heures conformément au souhait d'un certain Monsieur Blaye, un bienfaiteur originaire de Montmorin qui, dans les années 1850 offrit à la commune rien moins (et même un peu plus) que la somme nécessaire à la construction de l'édifice (voir fil de l'Oule n° 29)

.... et cadran solaire

Celui-là du moins ne tombera jamais en panne : c'est une œuvre remarquable et unique réalisée sur une façade de la nouvelle mairie par le cadrancier fresquist Rémi Potey (voir page 6, 7 et 8).

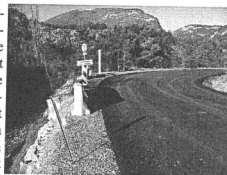
Mairie

Les travaux dans les nouveaux locaux se sont achevés cet automne et la mairie est maintenant définitivement installée dans le bâtiment situé à côté du lavoir. C'est l'entreprise Conil

de La Motte Chalancon qui a réalisé les travaux. Inauguration prévue au printemps prochain.

CCVO) sont momentanément transférés à l'étage.

Sainte-Marie



Travaux sur la D 26 :

Presque un an après la crue historique du 2 décembre 2003 au cours de laquelle l'Oule déchaînée avait sérieusement mordu la route au niveau du virage des limites Drôme / Hautes Alpes, ainsi qu'à Bruis aux abords du pont de Malafoux, les travaux de remise en état, financés par le Conseil Général des Hautes Alpes viennent enfin de se terminer. L'opération a été réalisée par la Routière du midi pour l'enrobé (des limites à l'embranchement de Sainte-Marie) et par l'entreprise Ferrand de Curnier pour l'enrochement.

Bruis

Maison de la vallée :

Les travaux dans le bâtiment communal sont en cours. Nous vous rappelons que de ce fait, les bureaux (mairie de Bruis et

Et à l'école de Montmorin Transport scolaire et sécurité routière

A la demande de Mme Sandrine Bermond, professeur des écoles à Montmorin, Monsieur Roland Linossier, bénévole à l'ANATEP (Association Nationale pour les Transports Educatifs de l'Enseignement Public) est intervenu auprès de ses élèves dans l'après-midi du 21 novembre.

Sur les 19 élèves inscrits à Montmorin, 13 habitent de l'autre côté du col des Tourettes et empruntent ainsi tous les jours le transport scolaire mis en place par le Conseil Général. D'où l'importance selon Mme Bermond de les sensibiliser



ser le plus tôt possible à la notion de sécurité dans le cadre de ces trajets.

La classe a été divisée en deux groupes pour un exercice d'évacuation grandeur nature.

OPAH : à la santé du logement

Afin d'apporter une solution durable à la problématique logement sur notre secteur, la CCVO a souhaité se porter maître d'ouvrage d'une OPAH RR pour le compte de trois communautés de communes : la CCS, la CCIB et la CCVO.

Afin d'en officialiser le lancement de l'étude pré opérationnelle, tous les maires concernés, une trentaine au total, étaient invités à la signature de la convention de groupement de commande le 20 décembre à 15 h dans la salle polyvalente de Sainte-Marie.

Présent à cette occasion en tant que Président du CALHAURA, le cabinet choisi pour la réalisation de l'étude en question, **Monsieur Jean-Michel Arnaud**, Conseiller Général a souligné "le caractère symbolique du lieu de cette rencontre". Sainte-Marie est en effet une des plus petites communes du département. Un choix qui selon lui n'est pas anodin. "Notre préoccupation d'élus est en effet de s'assurer qu'aucune commune, même la plus petite ne passe à côté des dispositifs mis en place en faveur du logement sur le département."

Gérard Tenoux a accueilli les participants en soulignant à quel point il est essentiel pour ces trois communautés de communes de travailler ensemble comme elles le font depuis plusieurs années maintenant, dans le cadre d'actions dites transversales.

Il a ainsi rappelé les différentes missions en cours de réalisation sur ce territoire, le principe

étant que chaque communauté de communes suit et anime un dossier pour son propre compte mais aussi pour le compte des deux autres structures intercommunales.



Dans la salle polyvalente de Sainte-Marie, les maires ont levé leurs verres à la réussite de l'opération en faveur du logement

Ainsi, la CCS travaille sur le "site pilote d'Agriculture Durable" et sur le FISAC.

La CCIB a lancé une étude portant sur les "personnes en perte d'autonomie".

La CCVO a quant à elle souhaité lancer une étude en vue de la mise en place d'une "OPAH RR."

L'étude pré opérationnelle de l'OPAH devra permettre de connaître les caractéristiques de l'habitat sur ce secteur (cette phase d'enquête est obligatoire) afin d'en "guérir" les carences par des mesures financières incitatives.

Ces aides seront par la suite accordées, sous condition de ressource aux propriétaires occupants souhaitant faire des travaux dans leur logement. Les propriétaires bailleurs en revanche ne seront pas soumis à

condition de ressource et pourront prétendre à des subventions quels que soient leurs revenus. Améliorer l'offre en logements locatifs, aider les propriétaires occupants à faibles ressources, de façon à donner un coup de pouce à l'habitat permanent, condition essentielle à la revitalisation d'un territoire, telle est à terme l'objectif de l'opération.

Monsieur Nandy, Président de la CCS juge ce plafond de ressources trop bas et regrette que de ce fait trop de propriétaires ne pourront bénéficier de ces aides. Cependant le label RR (accordé sur cette opération du fait de la faible densité démographique et du faible potentiel fiscal observé sur ce territoire) devrait permettre de relever ce plafond.

Dans un premier temps, le CALHAURA va lancer un appel à projet, sous forme de questionnaires que vous recevrez bientôt dans vos boîtes aux lettres, afin d'évaluer le nombre d'habitants susceptibles d'être concernés par des travaux.

* CCVO : Communauté de Communes de la Vallée de l'Oule.

* CCIB : Communauté de Communes Interdépartementale des Baronnie

* CCS : Communauté de Communes du Serrois

* OPAHRR : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Revitalisation Rurale

* FISAC : Fond d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce

* CALHAURA : Centre Amélioration Logement Habitat Aménagement Urbain Rural et Agricole.

La page du CACT

Le Comité d'Animation Culturel et touristique a maintenant quatre ans d'âge et beaucoup de projets pour l'avenir. Créer des événements de proximité, ouverts à tous que l'on soit de Bruis, de Montmorin ou de Sainte Marie (ou même d'ailleurs quand il reste des places) dans un esprit de convivialité, d'amitié et de neutralité, telle est pour l'heure la préoccupation de son président et de ses membres, plus actifs que jamais.

Le repas du 21 novembre

Une cinquantaine de personnes étaient rassemblées dans la salle du réfectoire à Montmorin pour partager un repas convivial servi par les bénévoles de l'association.

« Le CACT a cette capacité à rassembler dans la vallée puisque nous faisons salle comble aujourd'hui avec 48

participants et que dès à présent le réveillon du nouvel an que nous organisons affiche complet avec également une cinquantaine de personnes inscrites. » a observé Mme Aubert, Vice présidente en accueillant les participants à l'heure de l'apéritif.



Les pieds sous les tables pour des pieds paquets

La soirée chorale... au confluent de l'Oule et de la Blaisance

Ce samedi 11 décembre, les habitants de la Haute Vallée de l'Oule ont eu le privilège de pouvoir assister à l'avant première donnée par la chorale de la Blaisance à la Ferme auberge de la Rabasse. La soirée était par ailleurs parrainée par le CACT.



La chorale de la Blaisance est organisée en association dont le siège social se trouve à Tresléoux. Les membres de cette joyeuse troupe chanteuse avaient ce jour-là décidé de joindre l'utile à l'agréable : entre l'assemblée Générale et les répétitions, il y avait bien de quoi remplir une journée qu'ils ont choisi de passer à Montmorin.

« Nous avons quelques affinités avec cette vallée » a déclaré Laurence Bermond, présidente de l'association. Et de préciser à l'adresse d'un public oulois très enthousiaste : « ce n'est pas vraiment un concert que nous vous proposons ce soir car, comme vous pourrez le constater : nous sommes encore en phase de travail. Nous voulons sim-

plement vous faire profiter de ce que nous savons faire puisque nous sommes sur place. Nous dirons donc qu'il s'agit plutôt d'une avant première. » Le répertoire était aussi varié qu'original. On a entendu au total 19 chansons du monde, en latin français, créole, anglais, italien... avec quelques classiques comme « Les amants de Saint Jean » et « Quand on n'a que l'amour ». Une trentaine de choristes ont ainsi donné le meilleur de leurs voix pendant une heure et demi et au final, les fausses notes annoncées ne se sont pas fait entendre. C'était juste un peu trop court : on en aurait bien repris pour un tour et plus que ça encore!

CACT: l'avant première du Père Noël

Dans la Haute Vallée de l'Oule, un goûter de Noël avant Noël, ça se mérite ! Il fallait en effet avoir 80 ans ou plus pour partager ce dimanche 19 décembre dans la salle polyvalente de Montmorin, bûches, tartes, brioches et autres pâtisseries maison confectionnées avec toujours beaucoup de soins par les membres du CACT (Comité d'Animation Culturel et Touristique).

Monsieur Broise, Le Président de l'association a rendu hommage à « la maman du CACT », Madame Aubert, ex présidente et actuelle Vice Présidente avant d'adresser tous ses remerciements à la fourmière de bénévoles qui méritait bien de temps en temps de sortir un peu de l'anonymat : mais citer des noms c'est aussi prendre le



risque d'en oublier, il faut dire qu'elles (et ils) sont nombreux à s'activer été comme hiver pour que vive notre petite vallée un peu retranchée derrière le Col des Tourettes.

Madame Aubert a rappelé aussi l'une des vocations du CACT : celle de renforcer le lien intercommunautaire par lequel les trois communes de Bruis, Montmorin et Sainte-Marie sont liées au sein de la communauté de

communes. Ils ont peut-être 80 ans et même plus mais ne se laissent pas abattre pour autant ! Le goûter leur était destiné, ils y ont fait honneur. Ils ont même levé leurs verres : « A l'an que ven, si siam pas mai, siabuem pas men ! », ce qui en patois signifie : à l'an qui vient, si on n'est pas plus, qu'on soit pas moins !

L'après-midi s'est terminé par la distribution des cadeaux aux aînés. C'est la cinquième année que le CACT est à l'initiative de ce geste très apprécié par les seniors de la Haute vallée de l'Oule. Ceux qui n'étaient pas là ce jour-là auront aussi leur colis porté à domicile : une écharpe pour les hommes, un cache col pour les femmes, le tout accompagné de friandises bien de circonstance. Joyeux Noël à tous !

Le doyen de Sainte-Marie nous a quittés



Désiré Joubert est décédé deux jours après la naissance de son arrière petite fille Divine

Désiré Joubert de Sainte-Marie s'est éteint le 14 décembre à Nyons où il se trouvait en long séjour. Il avait atteint l'âge de 95 ans. C'est désormais dans le petit cimetière du village qu'il repose, aux côtés de son épouse Almandine disparue en 1999, non loin de sa ferme qui le vit naître au quartier de la Frache où il a passé toute sa vie.

Désiré était enraciné dans ce village de Sainte-Marie qu'il n'a jamais quitté. Très affecté par le décès en 2003 de sa belle fille, Françoise Joubert, ce n'est que récemment, au cours des derniers mois de sa vie que ses forces l'avaient abandonné.

Droit et juste, à l'image de son physique, Désiré était ce qu'on appelle communément un beau vieillard, aux yeux bleus profonds qui s'illuminaient lorsqu'on lui parlait de sa passion : la chasse. Il appartenait à cette génération d'hommes et de femmes qu'on voudrait garder le plus longtemps possible parmi nous, ne serait-ce que pour aller faire un brin de causette en patois, sa langue maternelle. Ce parler local, qui se fait de plus en plus rare ici, il l'a hélas emporté avec lui.

Comme le veut la loi immuable de la nature, une page du livre de la Haute Vallée de l'Oule se tourne tandis qu'une autre histoire commence, celle de Divine, l'arrière petite fille de Désiré, née le dimanche 12 décembre à la maternité de Die.

(Le père Joseph Marie invite les habitants de la vallée à ne pas hésiter à le prévenir rapidement en cas de décès dans leurs familles, tél : 04 92 66 00 29)

Les orientations de la CCVO

Moulin à huile de noix :

Afin de faire avancer le projet de création d'un moulin à huile de noix dans la vallée, les conseillers ont décidé de mandater la SAFER pour la recherche d'un terrain susceptible de convenir à la construction du bâtiment.



Conseil communautaire du 13 décembre 2004

Projet éolien :

DSP

La commission d'ouverture des plis s'est réunie le lundi 13 décembre 2004 à 17 h 00, dans les locaux de la CCVO pour examiner les candidatures reçues dans le cadre de la Délégation de Service Public "pour la construction et l'exploitation d'un parc éolien sur la commune de Bruis."

Suite à la publicité nationale et européenne parue dans les journaux suivants :

- le journal officiel de l'union européenne
 - Presse Environnement
 - B.O.A.M.P.
- la CCVO a enregistré différentes candidatures.

Après examen de ces dernières, lesquelles répondent toutes aux critères définis dans la publicité, la Commission d'Ouverture des Plis a décidé de retenir la totalité des candidats et de leur communiquer le dossier de consultation afin qu'ils puissent établir leurs offres.

Composition de la commission :

Titulaires : Gérard Tenoux, Eveline Aubert, Jean-Louis Corréard, Jean-Marie Laugier, Suppléants : Claudette Broise, Paul Rolland.

Raccourcement au réseau

Les conseillers s'interrogent sur la possibilité d'acheminer le courant au poste source de Trescléoux, ce qui permettrait de renforcer la ligne qui dessert la vallée.



Syndicat Mixte du pic de Bure

Les élus souhaitent se donner encore un peu de temps pour approfondir leur réflexion quant à l'adhésion de la CCVO à cette structure.

A ce jour, plusieurs communautés de communes n'ont pas en-

core adhéré dont la CCIB, Tallard -Barcillonnette, Larnagais,...

Achat d'un logiciel

A la demande de la préfecture, la CCVO doit se doter d'un logiciel compatible avec celui utilisé de plus en plus par les trésoreries générales afin de transmettre les documents comptables via Internet.

Il s'agit du logiciel *Horizon Comptabilité*, vendu par la société JVS Mairystem et dont le coût s'élève à 3155,30 € HT.

Projet éolien concertation

Conformément à ce qui avait été annoncé dans le numéro précédent, la phase de concertation autour du projet éolien a donné lieu à 3 réunions thématiques (novembre) au cours desquelles les bureaux d'étude ont rendu leurs conclusions. (Voir compte rendu joint).

En résumé, il s'est avéré que la partie orientale de la crête présentait des enjeux paysagers, faunistiques et floristiques importants. En vertu de quoi les 3 bureaux d'étude (Akene Paysage, la Société Alpine de Protection de la Nature et Eco-dir) ont fortement conseillé au porteur de projet, en l'occurrence la CCVO, de limiter l'emprise du projet à la partie occidentale.

Les orientations de la CCVO

**Conseil communautaire
du 25 octobre 2004**

Compétences de la CCVO

Les conseillers ont délibéré afin d'élargir les champs de compétence de la CCVO et rajouter la compétence : "étude et réalisation de travaux dans le cadre de l'habitat : OPAH".

Parallèlement, les communes membres de la CCVO (Bruis, Montmorin et Sainte-Marie) doivent de leur côté délibérer afin de déléguer cette compétence à la CCVO. Ceci de manière à ce que la CCVO puisse faire réaliser le pré diagnostic et l'étude pré opérationnelle d'une OPAH sur le territoire de la CCVO, la Communauté de Communes du Serrois et la Communauté de communes Interdépartementale des Baronies.

Encombrants et
ordures ménagères

Pour information, le président a fait part à son conseil d'un courrier envoyé à la CCVO par la Société Sita Sud qui collecte les ordures ménagères. Ce courrier signale la présence d'objets indésirables (jantes de voiture, ...) dans les poubelles réservées aux ordures ménagères. Cela est regrettable car ces objets font "lourdement" augmenter le prix de la collecte (facturé au

poils).

Les élus rappellent que, pour ce type d'objet : ferrailles ou encombrants, deux bennes sont installées à demeure à Sainte-Marie (chemin de la Garenne), à la disposition des habitants de Bruis, Montmorin et Sainte-Marie uniquement et accessibles les premiers et troisièmes lundis de chaque mois en présence des employés communaux.

Renseignements :
au 04 92 66 04 39
ou au 04 92 66 04 21.

Projet éolien : mise en place
de la concertation

Le Président a fait le point sur l'état d'avancement du projet : A l'issue de la réunion publique du 22 septembre, a émergé la nécessité de mettre en place des réunions de concertation pour faire évoluer le projet. Ce souhait émanait tant de la CCVO que des élus drômois présents. Pour ce faire, la CCVO a dû recruter un bureau d'étude spécialisé. Sur présentation des devis de 3 sociétés (Mother, Vivacité et Arenes) les élus ont décidé de retenir Arenes pour la conduite de cette phase de concertation.



**Conseil communautaire
du 17 novembre 2004**

Contrat de Cathy Lombard

Les conseillers décident de renouveler le contrat de Cathy Lombard à compter du 19 novembre 2004, pour une durée de deux ans et à raison de 30 heures par semaine.

Subvention
à la commune de Montmorin

Le Président explique aux conseillers que la délibération en date du 13 septembre 2004, - selon laquelle la CCVO s'engageait à verser une subvention à la commune de Montmorin pour aider celle-ci à faire face aux dépenses liées au fonctionnement de l'école - n'a pas été validée par la Préfecture pour le motif suivant : la CCVO ne dispose d'aucune compétence concernant les dépenses relatives à l'école. A la demande de la Préfecture, cette délibération doit de ce fait être annulée. Les conseillers ont donc délibéré en ce sens.

Les brèves ...

Carnet bleu



Il aura bientôt un an : le 31 décembre 2004 exactement. C'est le petit fils de Sylvianne et Jean Corbière de Montmorin (maison forestière de l'Adoux d'Oule). Il s'appelle Michael Anglade, il est né à Clermont Ferrant (63) et pesait à la naissance 3, 960 kg (pour 54 cm, un beau bébé !) Avec un peu de retard, et nous nous en excusons, nous félicitons ses parents : Sandrine Corbière et Lionel Anglade. Qu'ils n'hésitent pas à nous prévenir en cas de deuxième !...

Carnet rose

Nathalie et Hervé Joubert de Bruis sont heureux de vous faire part de la naissance de leur deuxième fille Divine, qui est arrivée comme un cadeau de Noël à Die le dimanche 12 décembre. Nous leur adressons toutes nos félicitations !



**Bienvenue
à des nouveaux voisins
à Bruis :**

• Mathieu et Géraldine Caclin de Lyon ont acheté la maison derrière le porche à Bruis pour y passer leurs vacances.

• Depuis environ un an le village de Bruis s'est agrandi d'une maison neuve : celle de Monsieur et Madame Pierre Charmet de Sausset les Pins qui ont fait construire au dessus du bâtiment communal.

Décès :

Georges Gay est décédé le 19 novembre 2004 à l'hôpital de Valréas. Il était âgé de 85 ans.

Originaire de la Loire, il passait ses vacances chez son oncle à Bellegarde. C'est ainsi qu'il fit la connaissance de son épouse Lucile Collomb, (la sœur de Thérèse Combe et d'Alphonse Collomb de Sainte-Marie).

Ses obsèques ont eu lieu au cimetière de Sainte-Marie le 23 novembre après une cérémonie religieuse qui s'est déroulée à Valréas.

A toute sa famille nous présentons nos très sincères condoléances.

Désiré Joubert : voir p.10

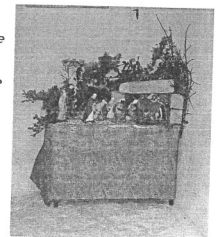
...et les crèches, au fil de l'Oule

à Montmorin : sous le lavoir

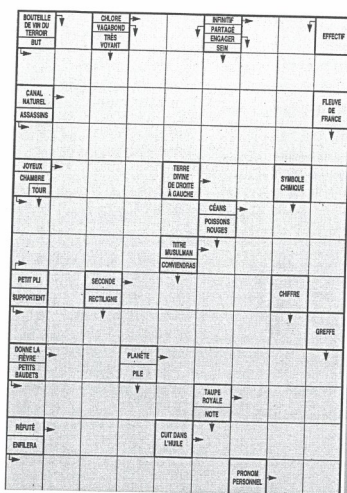


A Sainte-Marie :

*entre
l'église
et la
mairie*



Les mots fléchés (solution dans le prochain numéro)



**COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DE LA
VALLÉE DE L'OULE**

Le Village
05150 BRUIS
Tel: 04-92-66-04-39
04-92-66-04-21
Email: ccvo@wanadoo.fr

Nos heures d'ouvertures au public
Les lundis et jeudis : de 8 h 30 à 12 h et
de 13 h 30 à 17 h

Bibliothèque :
Provisoirement fermée
pour cause de travaux
Tél : 04 92 66 04 39

Dépôt légal : 98009
Imprimé Par Nos Soins
Rédactrice : Cathy Lombard

BULLETIN D'ABONNEMENT

Mme, Mlle, M.
NOM :
Prénom :
Adresse :

Souscrit un abonnement d'un an au bulletin
d'information "Au fil de l'Oule".

Montant : 15,26 € (soit 100 frs)
chèque établi à l'ordre de : "Trésor Public",
à adresser à : CCVO 05150 BRUIS
Signature :

Année 2004 - Numéro 39
Novembre-Décembre

Au Fil de l'Oule

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'OULE

L'édito

Nous voici en période de Noël et je souhaite dans cet éditorial vous adresser à tous, tous mes vœux de santé et de bonheur pour vous et vos proches à l'aube de cette nouvelle année.

maladie ou tout autres difficultés auxquelles nous sommes tous amenés à faire face un jour ou l'autre.

Je souhaite enfin que nos trois villages qui forment la plus petite communauté de communes de France restent toujours unis pour être plus forts en toutes circonstances dans une société qui n'est pas toujours facile.

Permettez-moi surtout à cette occasion d'avoir une pensée particulière pour ceux d'entre vous qui ont eu à déplorer un décès récemment dans leurs familles, ceux qui, hélas ne sont pas épargnés par la

recul nécessaire afin d'appréhender sereinement 2005, dans la tolérance, l'écoute, la compréhension d'autrui et dans le respect des autres.

En tant qu' élu, j'espère avoir été suffisamment disponible à vos côtés en 2004 dans l'exercice de mes fonctions et m'emploierai à l'être encore davantage en 2005.

Bonne année à toutes et à tous !

Que cette fin d'année apporte à chacun d'entre nous le

Gérard Fenoux

Sommaire :

- P. 1 : éditorial
- P. 2 à 3 : les orientations de la CCVO
- P. 4 : l'Opération en faveur du logement mise sur les rails
- P. 5 : du côté des communes
- P. 6, 7 et 8 : les cadrans solaires de la haute Vallée de l'Oule
- P. 9 : les activités du CACT
- P. 10 : le Noël des seniors - Le décès de Désiré Joubert
- P. 11 : les brèves ... et les crèches au fil de l'Oule
- P. 12 : mots croisés